

VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

OCTOBRE 2018

© Studio Bonnardot

Editorial

La rentrée est derrière nous, et l'année scolaire a débuté sans souci. Nous avons constaté avec plaisir que de nombreux parents jouent leur rôle d'exemple en accompagnant leurs enfants à vélo. C'est doublement bénéfique : principalement pour la santé des élèves, ceux-ci devenant malheureusement de plus en plus sédentaires, mais également pour les finances communales, par la diminution du nombre de trajets de bus. De notre côté nous voulons mettre en place des axes d'améliorations sécurisés vers les centres scolaires, conformément au « Concept de mobilité » que le Conseil municipal a validé en 2017.

Ces derniers temps, nous avons dû constater de plus en plus d'incivilités au sujet des déchets sauvages abandonnés au bord des chemins et même dans la nature. Dans la plupart des cas, les auteurs des infractions sont découverts et amendés. Le triste personnage qui a lancé trois sacs à poubelle dans la Lizerne s'est ainsi vu notifié une amende de mille francs. La propreté de notre commune étant l'affaire de tous, je vous enjoint à intervenir lorsque vous constatez qu'une personne laisse ses débris sur la voie publique. A propos de déchets, vu les dysfonctionnements du système au lancement de la taxe au poids et les désagréments occasionnés aux habitants, le Conseil municipal a décidé d'offrir les Fr. 5.- chargés au printemps sur chaque compte.

Toujours au sujet des finances, les autorités s'appliquent, en cette période automnale de budget, à définir les investissements à venir selon les priorités du programme de législature et les capacités financières communales.

Je vous souhaite un bel automne.

Olivier Cottagnoud
Président



DANS CE NUMÉRO

| | |
|--|-------|
| Journée à pied à l'école | 2 |
| Commission culturelle | 3 |
| Bibliothèque | 4-5 |
| Cours de français | 5 |
| Retour sur la Madeleine | 6 |
| Fun & Smile | 7 |
| Fête de l'Avent à Vétroz | 8 |
| Les vendredis soir à l'ASOV | 8 |
| Parrains - Marraines interculturels | 9 |
| Café rencontre | 10 |
| Réseau d'eau d'irrigation | 11 |
| Lutte contre le gel | 12-13 |
| Bornes ESR | 13 |
| Réaffectation du budget 2018 | 14 |
| Personnel communal | 14 |
| Décisions du Conseil municipal - 3ème trimestre 2018 | 15 |



JOURNÉE À PIED À L'ÉCOLE

Le vendredi 21 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle journée internationale à pied dans nos écoles. Tous les élèves y ont participé d'une manière ou d'une autre. La météo a contribué à faire de cette journée une belle réussite.

Les élèves du cycle 1 (1-4 H) ont reçu un ballon à l'école et ont effectué une courte promenade vers la place de jeux de Terrauneuf où une pomme leur a été remise.

Pour les enfants du cycle 2 (5-8 H), les transports scolaires ont été supprimés l'après-midi. Les élèves de 7-8 H se sont déplacés seuls à pied, à trottinettes, ou encore à vélo..... Leurs camarade de 5-6 H ont effectué leur déplacement de la même manière mais ils étaient accompagnés sur les trajets entre les écoles de Bresse et des Plantys et entre l'Escale et les Plantys (instauration de pédibus, vélobus et trottinettebus). Nous avons reçu un retour positif de la part des enfants ainsi que de leurs parents pour cette action qu'on nous a demandé de renouveler ! Affaire à suivre.....

Merci à tous les élèves, parents et enseignants qui ont participé au succès de cette belle journée.

Un merci chaleureux à l'APEV pour sa collaboration ainsi qu'à l'ATE (Association transports et environnement) par sa coordinatrice pour le Valais,

Madame Jannick Badoux, pour la mise à disposition du matériel (affichettes, banderoles, ballons, bricolages,...).



*Pour la commission scolaire
Lydia Moix, présidente*

COMMISSION CULTURELLE

SANS FAUSSE NOTE

Pour sa sortie automnale, la Commission culturelle a parcouru le 6 octobre dernier les rues du vieux village de Vétroz. Pas moins de 80 musiciens et chanteurs de notre commune nous ont régalés par leur prestation. Une courte description de leur société a également été adressée au public nombreux qui nous a accompagné lors de cette balade. Le morceau d'ensemble « Ode à la joie » a été joué et chanté en fin de parcours.

LA COMMISSION CULTURELLE
vous convie à une balade musicale

SANS FAUSSE NOTE

SAMEDI 6 OCTOBRE 2018 à 10H00

nos deux fanfares, l'Union et la Concordia, les Tambours, ainsi que les chœurs Notes en Stock et Ste-Marie-Madeleine seront de la partie.



Un grand merci à nos deux fanfares, l'Union et la Concordia, aux Tambours de l'Union, ainsi qu'aux chœurs Ste-Marie-Madeleine et Notes en Stock qui ont permis à ce « Parcours musical » de se dérouler « Sans fausse note ».

Vous trouverez les photos sur le site internet de la commune www.vetroz.ch.

Réservez d'ores et déjà la date du dimanche 2 décembre 2018. Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois présenteront leur spectacle familial « Chansons douces et autres vers d'oreille » à la salle paroissiale.

*Pour la commission culturelle
Lydia Moix, présidente*

BZZ BZZ... LA RUCHE À LIVRES

Vous avez lu un livre ? Il traîne sur une étagère ?
 Donnez-le... Et prenez-en un autre !



Depuis quelques années, on voit fleurir des lieux d'échanges de livres, que ce soit dans les jardins publics, sur les sentiers pédestres ou d'autres lieux improbables, propices à la lecture.

Et à Vétroz, nous avons une Ruche à Livres, l'avez-vous vue ? Elle se trouve à la Place St-Marc (Place Centrale) !



Inspirées par ces initiatives originales, les bibliothèques de la région de Sierre ont imaginé un concept de ruches à livres. En 2018, huit bibliothèques de la région Sion (BVR Sion) ont repris ce concept : Ardon, Chamoson, Hérémence (Mâche), Saint Martin et Eison, HES-SO Haute école de santé de Sion, Mont Noble (Mase, Nax et Vernamiège), Vétroz et Vex.

Des apiculteurs nous ont donné gracieusement d'anciennes ruches hors d'usage qui ont été transformées et relookées par le personnel de la Corem à Sierre.

Cette ruche est une forme de bibliothèque gratuite

avec des livres pour tous les âges. Son but est de favoriser l'échange et le partage, offrir une deuxième vie aux livres et promouvoir la lecture.

Les promeneurs peuvent déposer et/ou prendre librement un ou plusieurs livres de la ruche, laisser des petits mots à l'intérieur s'ils le souhaitent, et ainsi redonner une nouvelle vie aux livres d'occasion.

Mais attention, cette ruche n'est pas un objet de collecte (ne sert pas au retour des livres de la biblio) ! Merci d'y déposer vos livres personnels avec parcimonie.

Nouveautés à la bibliothèque

Rencontre « Scrabble »

Venez jouer au Scrabble dans une ambiance accueillante à la biblio de Vétroz de 14h00 à 17h00 les vendredis 5 octobre, 9 novembre et 7 décembre 2018, entre personnes ayant la même passion pour ce jeu.

Apportez votre jeu et votre dico.... si vous en avez; nous vous offrons le goûter !



Commune en santé

Pour renforcer le label « Commune en Santé » de la Commune de Vétroz, la bibliothèque met en avant des livres traitant de sujets divers comme le sport, l'alimentation, le bien-être, les guides de promenade, le jardinage... dans son nouveau coin « BiblioSanté »

Atelier - lecture

Dès le 11 septembre 2018, nous reprenons les ateliers-lecture à la bibliothèque, deux mardis par mois de 9h30 à 10h30, animés par notre sympathique et enthousiaste Dominique Llor.

Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de nos différentes activités !

Le trio de la biblio

Pour plus d'informations
visitez notre site
www.vetroz.bibliovs.ch
027 345 37 84

Histoires
pour petits enfants et leurs parents

ANIMATION
de 9h30 à 10h30
gratuite et sans inscription

Histórias para as crianças e seus pais
Tregime për fëmijët e vegjël dhe prindërit e tyre
Stories for young children and their parents
Cuentos para niños pequeños y sus padres
Racconti per i bambini e i loro genitori

Dates
11 et 25 septembre 2018
9 et 30 octobre 2018
13 et 27 novembre 2018
11 et 18 décembre 2018

Disponible
à la bibliothèque communale
Rte de l'Abbaye 42
1963 Vétroz

Atelier lecture
deux mardis par mois à la bibliothèque

Bibliothèque communale - Rte de l'Abbaye 42 - 1963 Vétroz - 027 345 37 84 - bibliothequenvetroz.ch - vetroz.bibliovs.ch

Apprendre le Français

learn French Вивчення французької мови 学法语 Fransızca öğrenmek
imparare il francese bartaan Faransiis Изучение французского языка
aprender francês

APPRENDRE LA LANGUE EST LE DÉBUT DE L'INTÉGRATION !

Des cours de français pour les adultes migrants ont lieu sur le district de Conthey toute l'année.

Les élèves, qui doivent habiter sur l'une des cinq communes du district (Conthey, Vétroz, Ardon, Chamoson et Nendaz), peuvent suivre un cours par semaine d'une durée d'1h30.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans leur vie quotidienne.

Ces cours s'adressent à la population adulte migrante pour laquelle l'offre ordinaire de cours n'est pas accessible financièrement. Le coût de l'inscription annuelle est de 70 CHF.

Vous êtes intéressé-e-s par les cours de français ? Vous pouvez encore vous inscrire pour l'année scolaire 2018-2019, dont les cours ont débuté au mois de septembre 2018.

Pour s'inscrire :

- Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet de votre commune: www.vetroz.ch
- ou contactez Mme Nathalie Zanardini par téléphone au 027/345.37.85 ou par mail à nathalie.zanardini@vetroz.ch (présence au bureau le mardi et le jeudi)

Pour le service de l'intégration
Nathalie Zanardini, responsable



RETOUR SUR LA MADELEINE

La fête de la Madeleine 2018 a encore une fois remporté un vif succès, tant lors du samedi à midi durant la fête interculturelle, que le soir avec le bal des sociétés et le dimanche pour la journée des familles.

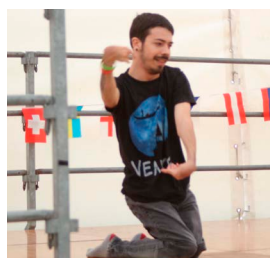


C'est le cœur rempli de plaisir de ces moments partagés que nous nous réjouissons de la prochaine édition.



Un immense merci à tous les bénévoles, aux sociétés villageoises, aux communautés étrangères qui ont fait de cette fête un merveilleux moment de rencontres et de partages. Merci aux personnes qui sont venues faire des démonstrations sur scènes,

mais tout particulièrement à Gaëtan qui nous a offert un show improvisé magnifique ! Merci également au centre de formation du Botza pour son soutien matériel et à tous les partenaires qui nous font confiance. Nous avons pu compter aussi sur la présence de l'association AVRE qui œuvre auprès des jeunes migrants du Valais central et de l'Urban Art Academy qui nous a proposé des ateliers peintures et graffiti.



Un grand merci également à tous les personnes qui par leur présence font que cette manifestation existe.



On espère que vous avez apprécié les différents mets des communautés étrangères de Vétroz, les spectacles et les animations. Rendez-vous le premier week-end de septembre 2019 pour une nouvelle édition de la Fête Interculturelle de la Madeleine avec de nouvelles surprises. On compte sur vous !

*Nathalie Zanardini, service jeunesse et intégration
Fabien Papilloud, conseiller communal en charge de l'intégration et de la jeunesse
Stéphane Papilloud, président c/o Madeleine*



FUN & SMILE



Cet été, les enfants de Vétroz ont pu participer à la deuxième édition de Fun & Smile. Ce projet a motivé les sociétés locales et les particuliers à donner un peu de leur temps afin que les enfants puissent découvrir (ou redécouvrir) des activités telles que l'apiculture, le tir à l'arc ou encore la cuisine.



Pour cette seconde édition, plus de 170 enfants étaient inscrits à 18 activités différentes. Pour une telle organisation, nous avons également pu compter sur plus de 50 bénévoles et accompagnants.



Nous tenons à remercier :

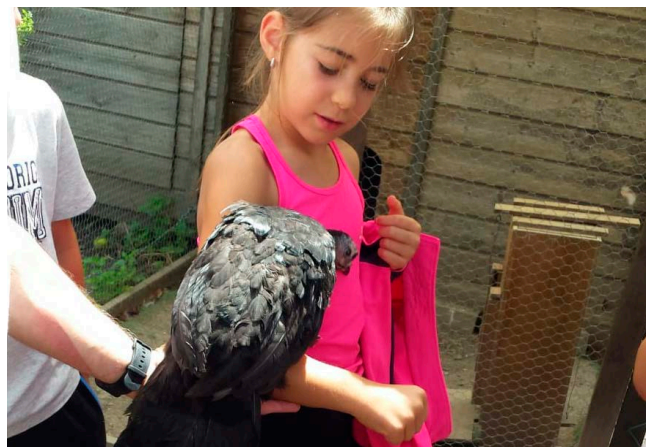
- le foyer du Haut-de-Cry et son équipe d'animation
- le club d'athlétisme de Vétroz
- le club de football de Vétroz
- le club de basket Hélios
- le corps des sapeurs-pompiers de la Lizerne
- les samaritains Les Grands Rocs avec Ludovic et son équipe
- Seb auto-école pour les règles de circulation à vélo
- le Natfit pour la Zumba et le trampoline
- M. Pascal Héritier et Madame Maxine Pichonaz pour le tir à l'arc
- M. Daniel Roh pour la conception de maquette
- M. Jean-Jacques Genetti pour l'accueil à la ferme

- M. Jean-Luc Dessimoz pour l'apiculture
- Mme Nicole Chevillard avec L'Atelier Torti
- Mme Nicole Sallin avec La Concordia de Vétroz
- M. Marc Torti pour la photo
- Mme Aude Cassina Blasi à l'Espace Musique
- Mme Claudine Burket pour la Danse Country & en ligne
- Mme Viviane Tafula pour l'initiation à la cuisine

ainsi que tous les accompagnants.



Vu le succès de cette deuxième édition, le projet Fun&Smile sera reconduit durant l'été 2019. Si vous faites partie d'un club sportif ou si vous avez une passion que vous voulez partager avec les enfants, n'hésitez pas à contacter la responsable du projet,
Hatice Minnig (haticeminning@gmail.com)
Nathalie Zanardini (asov@vetroz.ch).



*Pour la commission intégration et jeunesse
Hatice Minnig, Responsable Fun & Smile
Fabien Papilloud, Conseiller communal en charge
du dicastère Jeunesse & Intégration*

FENÊTRES DE L'AVENT À VÉTROZ

L'hiver approche à grands pas et on pense déjà à la période de Noël. L'ASOV, en collaboration avec la population, souhaite, de nouveau cette année, mettre en place des illuminations qui symboliseront le calendrier de l'Avent.

Chaque soir, une nouvelle fenêtre s'allumera dans le village, du 1er au 24 décembre.

Pour que la fête soit belle, nous lançons un appel à toutes les familles qui souhaiteraient participer en décorant leurs fenêtres. Un numéro (de 1 à 24) leur sera attribué d'ici mi-novembre.

Pour rendre ce moment plus chaleureux et festif, chaque famille a la liberté d'organiser une petite agape ou un apéro lors de l'illumination de sa fenêtre.

Le village sera éclairé jusqu'au 31 décembre pour que les vétrozains et vétrozaines puissent admirer les décorations réalisées à cette occasion.

Intéressés à participer ? Inscrivez-vous auprès de Nathalie Zanardini, l'animatrice socioculturelle, par mail (nathalie.zanardini@vetroz.ch) ou par téléphone (079 937 84 06) jusqu'au 15 novembre 2018.

*Pour le service de l'intégration
Nathalie Zanardini, responsable*



LES VENDREDIS SOIR À L'ASOV

Depuis le début de cette année scolaire, l'ASOV propose aux jeunes dès le cycle, des vendredis d'accueil libre au local JV (actuellement au-dessus de la salle paroissiale).

En effet, un vendredi sur deux, le local ouvre ses portes de 16h30 à 21h00 pour la jeunesse des environs pour des soirées conviviales avec des soupers, des jeux, des projets, etc., et surtout plein de rire. Ces soirées sont construites avec les jeunes et leurs envies.

Alors si toi aussi tu veux venir, tu es le bienvenu et on t'attend avec joie.

Pour plus d'informations :
ASOV - Nathalie Zanardini - Route de l'Abbaye 31 -1963 Vétroz
079 937 84 06

*Pour le service de l'intégration
Nathalie Zanardini, responsable*

PARRAIN - MARRAINE INTERCULTURELS

Un parrainage interculturel pour se rencontrer



« Mairaines et parrains culturels » est un projet humain qui vise à enrichir les liens sociaux et à faciliter l'intégration des personnes suisses ou étrangères qui se sont récemment installées sur le district de Conthey.

Le principe est simple : ce sont des rencontres régulières entre un-e bénévole, appelé-e « marraine » ou « parrain » (qui connaît bien Conthey et la région), et une personne qui souhaite participer à la vie locale et s'intégrer dans la culture de sa nouvelle commune, appelé « filleul-e ».

Être marraine ou parrain culturel

Le rôle de la marraine / du parrain est de faciliter l'intégration de la personne parrainée dans son nouvel environnement, de favoriser sa participation à la vie sociale, de lui simplifier l'accès aux services administratifs ainsi qu'aux différentes institutions (école, bureaux communaux, ...). Ce sont surtout des relations de partage et d'échange qui renforcent le « vivre ensemble » et le tissu social de la commune.

Ce projet, à dimension humaine, mêle intégration personnalisée, liens sociaux et partage.

Les mairaines et parrains décrivent ce projet comme étant « principalement un contact humain spontané, dans lequel il faut y aller avec le cœur, rester soi-même et naturel, tout en connaissant ses limites ». Facilitateurs, les bénévoles sont là comme « amis, présences et guides », mais ne font pas les démarches pour les filleuls, ni ne remplacent les services compétents.

Pourquoi rencontrer une marraine ou un parrain ?



Binôme Nicolas et Paolo : « C'est une amitié qui reste, tant avec Paolo qu'avec sa famille » (Nicolas). « J'ai rencontré un ami et j'ai pu mieux connaître la culture valaisanne » (Paolo). 2016

En rencontrant votre marraine/parrain régulièrement, vous pourrez parler le français sans gêne et avec son aide ; vous pourrez lui poser des questions sur les habitudes locales, les sports et loisirs sur la commune, les services administratifs ou tout ce qui vous questionne ; mais vous pourrez aussi et surtout faire connaissance avec cette personne en partageant du temps avec elle pour un enrichissement culturel et mutuel.

La première rencontre se fait avec la déléguée à l'intégration, puis vous continuerez à vous rencontrer de manière autonome, selon vos disponibilités communes et vos besoins.

Intéressé-e-s à participer ?

Si vous êtes intéressé-e-s à devenir filleul-e-s ou parrain/marraine et à faire connaissance avec un-e habitant-e de Vétroz, inscrivez-vous ! Contacter Stéphane Roudit, coordinateur du projet, 027/565.20.95, stephane.roudit@conthey.ch

*Pour le service de l'intégration
Nathalie Zanardini, responsable*

CAFÉ RENCONTRE

Tous les mercredis, dès le mois de septembre, le service d'intégration se déplace dans les différents cafés de la commune de Vétroz.

Suite à plusieurs observations de la part de la population, la déléguée à l'intégration de Vétroz, Nathalie Zanardini, a décidé de mettre en place des cafés rencontres afin de permettre à toutes et tous de pouvoir se rencontrer et créer du lien social dans la commune.

Ces soirées sont destinées à toutes les personnes qui désirent passer un moment convivial en discutant de passions, des envies, de projets et des idées qui peuvent améliorer la vie dans la commune ou dans les environs. Elles sont ouvertes à tout le monde, pas uniquement aux habitants

de Vétroz, c'est-à-dire aux nouveaux arrivants de la région, élèves des cours de français du district, parrains-marraines culturels, aux personnes seules ou en couple, jeunes et moins jeunes, etc., tout le monde est invité et est le bienvenu.

Ce projet est né à Vétroz mais se développera dans tout le district prochainement.

Alors si vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas, on vous accueille avec plaisir !

*Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable*

Café Rencontre

Tous les mercredis, dès le mois de septembre, l'intégration se déplace dans les cafés de Vétroz,

de 19h00 à 20h30

Un moment de discussion convivial autour de vos passions, vos envies, vos projets, vos idées...

Ouvert à toutes et à tous!
Sans Inscription



Informations et contact : Service d'Intégration
Nathalie Zanardini, 027 345 37 85
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Programme

| | |
|--------------|---|
| 12 septembre | Le Trianon Chemin de l'Eglise 1 |
| 19 septembre | Aux Vergers Avenue des Vergers 25 |
| 26 septembre | Le Café des Amignes Chemin de l'Eglise 2 |
| 3 octobre | Chez Chen Avenue de la Gare 1 |
| 10 octobre | Le Kidam Route Cantonale 10 |
| 7 novembre | Chez Chen Avenue de la Gare 1 |
| 14 novembre | Le Trianon Chemin de l'Eglise 1 |
| 21 novembre | Aux Vergers Avenue des Vergers 25 |
| 28 novembre | Le Café des Amignes Chemin de l'Eglise 2 |
| 5 décembre | La Concordia Route Cantonale |
| 12 décembre | Chez Chen Avenue de la Gare 1 |
| 19 décembre | ASOV - Local JV Apéro et boisson offerts Route de l'Abbaye 31 |

Bon pour une boisson offerte par le service d'intégration



Pour plus d'informations :
Déléguée à l'intégration
Nathalie Zanardini
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz
027 345 37 85



RÉSEAU D'EAU D'IRRIGATION

Pannes estivales

Plusieurs dysfonctionnements ont eu lieu cet été, avec un premier problème sur la pompe d'approvisionnement du coteau. La réparation a nécessité le démontage de la pompe et l'envoi à l'usine pour une durée de plus de 3 semaines. Après la remise en fonction de l'installation, un défaut a été constaté sur le capteur de turbidité, induisant automatiquement une mise hors service récurrente des installations.

Une fois ce problème résolu, un dérangement au niveau de la ligne de commande Swisscom a été engendré : l'automatisation des commandes n'était plus fonctionnelle. Il a alors été décidé de commander manuellement les installations de pompage. En raison de nombreux orages en montagne (l'eau d'irrigation provient de la montagne par la Lizerne), ce mode de fonctionnement est très délicat : en cas d'eau turbide, rien ne commande l'arrêt des machines, avec pour conséquences leur usure prématurée, voire une détérioration prématurée du matériel. Dans ce cas, si les pompes ne sont pas arrêtées à temps, la distribution d'eau est très chargée avec pour effet l'obstruction des filtres et l'introduction chez les privés. Une fois tous ces imprévus réglés les uns après les autres, les installations étaient à nouveau automatisées et fonctionnelles. Les viticulteurs ont alors, à raison étant donné le déficit hydrique, irrigué le coteau.

Les quantités d'eau pompée ne suffisant plus, des tours d'eau ont été mis en place. Toutefois, les installations de pompage n'ont pas arrêté de fonctionner et ont fini inévitablement pas surchauffer. Actuellement, la pompe est à nouveau hors service pour cette raison et la Municipalité étudie plusieurs variantes à mettre en œuvre cet hiver afin de résoudre cette problématique d'approvisionnement en eau.

Bon à savoir

Le système d'approvisionnement en eau d'irrigation a été conçu et mis en place il y a plusieurs dizaines d'années. Sa fonctionnalité première est l'arrosage des cultures, conçu en son temps sous un mode de tours d'eau. La quantité d'eau distribuée exigée (contenance en particule fine) n'est pas autant élevée que pour l'arrosage des pelouses en zone à bâtir.

Si l'arrosage des cultures nécessite déjà l'utilisation de filtres, il est clair que ceux-ci sont également indispensables en zone à bâtir (les buses des jets d'arrosage sont nettement plus petites pour les gazons). Un nettoyage plus fréquent et alors indispensable au bon fonctionnement des installations d'arrosage des pelouses.

Fermeture hivernale du réseau d'irrigation

La mise hors service du réseau d'irrigation s'effectuera dès le **lundi 15 octobre 2018**.

Les propriétaires sont priés de bien vouloir procéder à l'ouverture des robinets privés et des bouchons après la mise hors service afin de prévenir tous dégâts durant la période de gel. Les consorciés sont responsables de leurs vannes. Chacun prendra les mesures utiles afin que la manœuvre se déroule dans les meilleures conditions.

Pour les cultures viticoles de plaine, un tour d'eau spécial sera organisé ultérieurement, si la météo l'exige et le permet.

L'administration communale décline toute responsabilité en cas de dommage pouvant résulter de l'inobservation de ce qui précède. D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

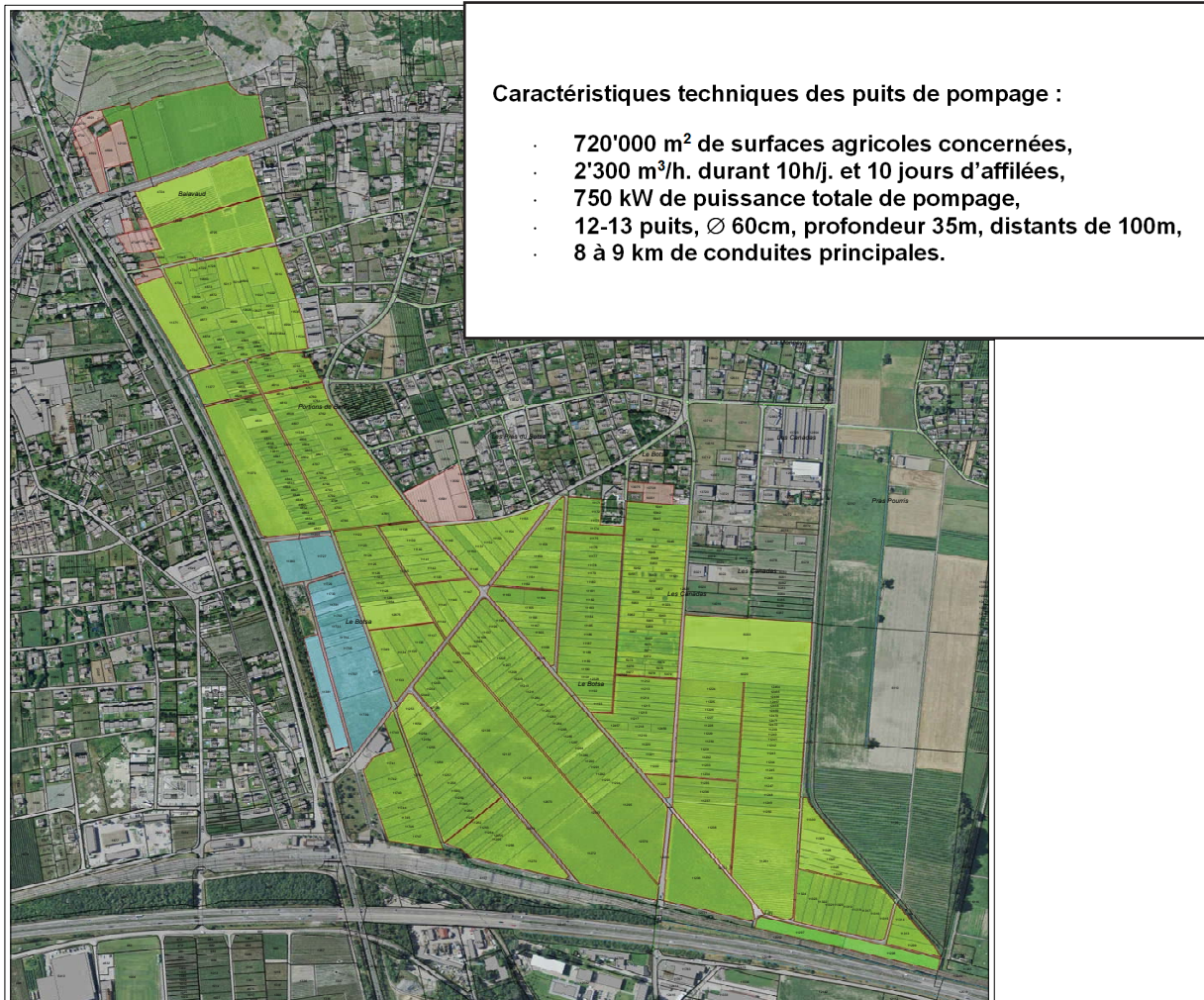
*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*

LUTTE CONTRE LE GEL

Dans l'édition du Vétrospective du mois de juillet 2017, nous faisons état du terrible gel survenu au printemps 2017, touchant jusqu'à 95% des surfaces, notamment à Balavaud. Nous vous annonçons les demandes de la commission agricole et viticole, toutes deux acceptées par le Conseil Municipal. La première consistait à ne pas exiger de taxe d'irrigation pour le secteur Botza-Balavaud au sud de la route Cantonale pour les années 2017 et 2018, et la deuxième à financer une étude de faisabilité pour lutter contre le gel de printemps par aspersion dans le secteur Botza-Balavaud, présentée ci-dessous.

Plusieurs contacts ont été entrepris avec le service cantonal de l'agriculture, qui a donné un soutien indénié à cette proposition de lutte contre le gel en plaine. L'étude de faisabilité s'est déroulée jusqu'à la fin de l'hiver 2017-2018. Le potentiel d'approvisionnement en eau à partir de la nappe phréatique existe et semble exploitable. Toutefois, seule la réalisation d'essais de pompage lors du forage des puits confirmera définitivement cette nouvelle source d'approvisionnement. Actuellement, des modélisations sont en cours afin d'optimiser l'implantation des puits.

A première estimation, ce projet nécessitera environ 12 à 13 puits. L'approvisionnement en eau déjà existant de la Lizerne sera maintenu et utilisé dans le cadre de la lutte contre le gel en plaine, ce qui permet de ramener le nombre de puits nécessaires à 12 ou 13 unités. A noter que les puits de pompage d'eau potable existants peuvent servir de puits de secours. Leur utilisation étant avant tout dédiée en priorité à l'approvisionnement en eau potable, ces ouvrages ne peuvent néanmoins servir à réduire le nombre de puits nécessaires.



La commune de Vétroz serait porteuse du projet, sur proposition du Conseil Municipal.

Cette proposition implique que la commune procède à l'engagement d'un crédit pour le financement des travaux. Sous forme de prêt aux propriétaires/exploitants, ces fonds seraient ensuite récupérés par la commune. Cette proposition permet d'éviter par gain de temps l'étape de création d'une entité juridique ad hoc, tel un syndicat qui porte le projet. La procédure de mise à l'enquête publique du projet de lutte contre le gel pourra alors ensuite démarrer. Cette proposition est toutefois tributaire d'une décision du Conseil Général et du Conseil d'Etat pour l'engagement des fonds.

Organisation :

Automne 2018 : Etablissement du projet définitif et mise à l'enquête publique.
Hiver 2018 : Délivrance de l'autorisation par le Conseil d'Etat.
2019 – 2020 : Réalisation des travaux (puits et conduites principales).
2019 – 2020 : Réalisation des travaux (conduites secondaires).

Taux de subvention : 60% (Commune + Canton + Confédération).
Coût total : env. CHF 4 millions (réseau secondaire non inclus).

Une séance d'information aux propriétaires/exploitants sera organisée durant l'hiver 2018-2019.

Ce projet permettra une lutte efficace contre le gel au printemps et une irrigation performante du vignoble de Botza-Balavaud.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*

BORNES ESR RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Comme annoncé dans le dernier Vetrozspective, la Municipalité a prévu la pose de bornes permettant de recharger les véhicules électriques, en collaboration avec l'Energie Sion Région. Cette mesure a été retenue afin de poursuivre le programme « Cité de l'énergie ».

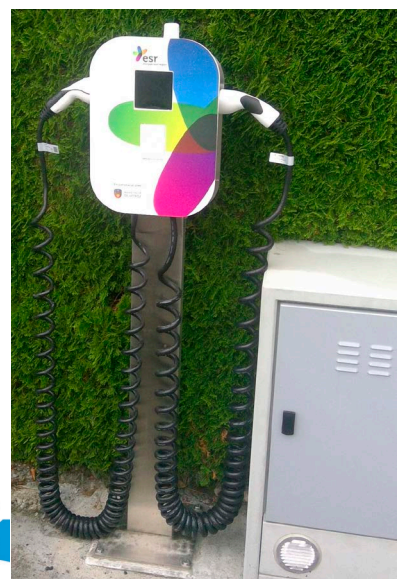
Les bornes sont prévues aux emplacements suivants :

- parking de la bibliothèque,
- parking du stade des Plantys,
- parking de la place Concordia,
- parking du Foyer Haut de Cry.

Une borne est déjà en fonction sur le parking du Foyer Haut de Cry. La Municipalité invite ses citoyens à découvrir la nouveauté et à profiter pleinement de la nouvelle installation et des futures à venir.

*Pour la commission Énergie et Environnement
Fabien Papilloud, président
Nicolas Berner, chef technique*

Vétroz
european energy award
Cité de l'énergie



RÉAFFECTATION DU BUDGET 2018

Faisant suite à la demande du Conseil Municipal, le Conseil Général a approuvé, dans sa séance plénière du 18 juin 2018, la proposition de réaffectation du budget pour un montant d'environ Fr. 2'500'000.— TTC, avec les travaux suivants :

| | |
|-------------------------------------|--|
| Route des Iles nord: | Pose d'un évacuateur de crue pour décharger le torrent de Péteille. |
| Avenue de la Gare en zone à bâtir: | Réfection en lien avec l'évacuateur de crue de la route des Iles. |
| Ruelle du Manège: | Réfection en lien avec les travaux actuels de la T9. |
| Route de l'Abbaye/ Vignerons ouest: | Réfection en prévision des travaux de réaménagement de la T9. |
| Zone industrielle: | Equipement des parcelles au sud du canal Sion-Riddes, à la suite de l'implantation annoncée de nouvelles industries, étape 1. |
| STEP: | Changement du dégrilleur du BEP, suite aux dysfonctionnements constatés. |
| Chemin de la Malette: | Réfection, au vu de l'état délabré de la route située entre le réservoir de Péteille et la place panoramique du coteau. |
| Ecopoints: | Transformation et amélioration de l'équipement avec remplacement des bennes coûteuses à l'exploitation par des conteneurs semi-enterrés et augmentation des capacités de récolte PET et ALU. |
| Place de l'Eglise: | Réaménagement de la place devant l'Eglise. |
| Détections de fuites d'eau potable: | Mise en place d'un système de détections des fuites d'eau potable sur le réseau. |

Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique

NOMINATIONS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Suite aux différentes mises au concours intervenues avant la période estivale puis aux nominations effectuées par le Conseil municipal, la reprise du mois d'août dans les structures de la petite enfance a vu l'entrée en fonction de deux nouvelles éducatrices, à savoir **Nina Oulevey** et **Sophie Ambert**, la première au sein de la nurserie et la deuxième au sein de l'UAPE. Les enfants de la nurserie ont également vu l'arrivée le 1er septembre dernier de **Pauline Fellay**, qui y restera durant une année pour son stage de maturité.

Dans les bureaux administratifs, **Dylan Ciccone** a pour sa part débuté en août sa première année d'apprentissage d'employé de commerce dans le service du contrôle des habitants.

Nous souhaitons la bienvenue à eux quatre au sein du personnel communal !

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



Nina Oulevey



Sophie Ambert



Pauline Fellay



Dylan Ciccone

EXTRAITS DES DÉCISIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL - 3^{ÈME} TRIMESTRE 2018

Personnel communal

- Suite à la mise au concours des postes, décide des engagements en tant qu'éducatrices de la petite enfance de Mme Nina Oulevey à la nurserie La Cigogne (100 %) et de Mme Sophie Ambert à l'UAPE L'Escale (50 %).

Finances communales

- S'est réuni en séance extraordinaire le 20 septembre pour l'établissement du budget 2019.
- Décide d'offrir l'avance de Fr. 5.- chargée initialement sur chaque carte pour les déchets ménagers.

Travaux publics

- Rencontre les riverains dans le cadre du projet de réaménagement de la route cantonale.
- Adjuge le mandat d'étude relatif à la réfection des parties ouest de la rue des Vignerons et de la route de l'Abbaye au bureau Guillaume Favre Ingénieurs et Architectes SA.
- Adjuge les travaux de génie civil de la rue du Prieuré à l'entreprise Joseph Carron SA, de la rue des Vignerons à Moren Frères SA, de la route de l'Abbaye et de la route de la Malette à Evéquo SA.
- Adjuge les travaux sanitaires de la rue des Vignerons, de la route de l'Abbaye et de la rue du Prieuré à Charly Gaillard & Fils.
- Concernant les écopoints, adjuge la fourniture d'équipement complémentaire à l'entreprise Debrunner Acifer, et les travaux de génie civil à Dumas SA.
- Attribue les travaux de génie civil du bassin d'eaux pluviales (BEP) à l'entreprise Moren Frères SA, et le remplacement du dégrilleur de ce BEP à l'entreprise Romag Aquacare AG.
- Décide d'être porteur du projet de lutte contre le gel.

- Attribue la fourniture du système de détection de fuites sur le réseau d'eau potable à l'entreprise Inoxsa.
- Attribue le mandat de planification d'entretien des canaux de plaine de la commune au bureau Drosera Ecologie Appliquée SA.

Constructions

- Prend note que tout dossier hors zone à bâtir – y compris en zone agricole – est à présent de la compétence du Canton, également concernant la police des constructions.

Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Prend note que lors de la rentrée scolaire 2018-2019, 591 élèves étaient répartis dans 28 classes (1H-8H).
- Prend note de l'autorisation par le Canton de l'ouverture de l'école Graines d'avenir.
- Valide les différentes scolarisations pour l'année 2018-2019 d'élèves vétrozains dans la structure Sport-Arts-Formation du Cycle d'orientation de Grône.
- Prend note de l'organisation de la « Journée à pied à l'école » le 21.09.2018 l'après-midi.

Demandes et divers

- Prend note de la subvention de maximum Fr. 25'000.- accordée par le Fonds Suisse pour le Paysage pour le biotope de Praz-Pourris.
- Décide de signer la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.
- Prend connaissance de l'engagement de M. Fabrice Roh à la STEP de Vétroz-Conthey.
- Prend note de la désignation par le PDC de Vétroz-Magnot de Mme Chantal Roh comme conseillère générale suite à la démission de M. Patrick Sauthier.



© Studio Bonnardot



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Lundi | 08:00–12:00 |
| Mardi | 08:00–12:00 |
| Mercredi | 08:00–12:00 13:30–17:30 |
| Jeudi | 08:00–12:00 |
| Vendredi | 08:00–12:00 |
| Samedi | fermé |
| Dimanche | fermé |
| Fermé durant les jours fériés. | |